

Image not found or type unknown



Demande de nationalite française

Par **cher**, le **13/05/2008** à **20:37**

bonjournj'ai une question a vous possermon père est né en algerie en 01/05/1953 il travaille pour son propre compte je voulais juste savoir est ce que c'est possible d'avoir la nationalite française car il est né avant l'indépendance (son droit ou pas) et a qui dois-je demander
mes salutations

Par **jeetendra**, le **14/05/2008** à **11:18**

bonjour, pour que vous puissiez devenir français par filiation paternelle il faut déjà que votre père possède la nationalité française, renseignez vous auprès du consulat de france en algérie, cordialement